

**Monsieur François Hollande**  
**Président de la République française**  
**Palais de l'Élysée**  
**55, rue du Faubourg Saint-Honoré**  
**Paris 75008**

Paris, le mercredi 25 mai 2016

Monsieur le Président de la République,

Le projet de travail divise profondément le pays. La contestation sociale et syndicale est puissante depuis la présentation du projet en Conseil des ministres. A l'Assemblée nationale, il n'y avait pas de majorité pour voter ce texte que le gouvernement a finalement choisi de faire adopter selon la procédure prévue à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. Députés, nous avons été privés du débat en séance publique et de vote. Notre position est connue : nous aurions voté contre ce projet de loi qui constitue un contre-sens économique et social.

Au-delà de l'opposition au projet de loi travail, une crise politique se noue sous nos yeux, une crise de légitimité qu'il est difficile de trancher. La poursuite de la procédure parlementaire ne constitue pas une sortie de crise honorable. Ni le blocage économique et social du pays ni son blocage démocratique ne sont satisfaisants.

De ce dialogue de sourds, où chaque partie fait le procès en illégitimité de l'autre, nous vous proposons de sortir par le haut en ayant recours à un référendum législatif comme le prévoit l'article 11 de la Constitution.

Les Français sont inquiets face aux risques de violence, notre pays est encore marqué par les attentats de 2015. Les Français sont inquiets mais ils sont adultes et tout à fait en capacité de décider de l'importance du projet de loi travail. Nous vous demandons donc de soumettre le projet de loi visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs, dans sa rédaction actuelle, à un référendum au mois de septembre 2016.

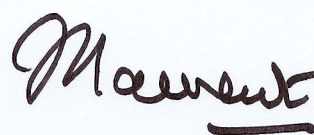
Comme le prévoit la Constitution depuis la révision de 2008, une procédure référendaire peut être engagée à l'initiative d'un cinquième des membres du Parlement, soutenus par un dixième des électeurs. Nous vous informons que nous sollicitons l'ensemble de nos collègues parlementaires pour remplir la première condition et déposer une proposition de loi en ce sens.

Nation politique, la France aime les crises. Le devoir des responsables politiques est de trouver les issues, pacifiques et légitimes, à ces crises. Nous comptons sur votre discernement pour prendre la décision qui s'impose, en faisant confiance aux Français.

Comptant sur vous, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.



**Christian HUTIN**  
Député du Nord



**Jean-Luc LAURENT**  
Député du Val-de-Marne